

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau certificat pour le secteur du carbone renouvelable : « OK renewable » de TÜV AUSTRIA

Ce nouveau label innovant et unique permet de montrer la part totale de carbone fossile qui a été remplacée par la biomasse, le CO₂ et le recyclage, pour un produit et/ou dans la fabrication du produit. Il est représenté simplement par une unique valeur facile à comprendre.

Hürth, 11. Decembre 2025: Le concept a été développé par la Renewable Carbon Initiative (RCI) et le nova-Institut (Allemagne), puis mis en œuvre par TÜV AUSTRIA Belgium. L'ensemble du processus de développement a duré trois ans, jusqu'au lancement du certificat sur le marché en avril 2025. Il est désormais disponible pour les produits finis, les intermédiaires et les matières premières.

Pourquoi ce certificat ?

L'extraction des combustibles fossiles, tels que le pétrole, le gaz naturel et le charbon, est la principale cause du changement climatique d'origine humaine, représentant 80 à 90 % des émissions. Pour le secteur de l'énergie, la transition des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire et éolienne, est la clé pour atteindre la neutralité climatique (décarbonisation).

Cependant, la situation est plus difficile dans le secteur des produits chimiques et des matériaux, car le carbone est un composant indispensable dans de nombreux produits chimiques, plastiques, produits d'entretien et détergents. La décarbonisation n'étant pas possible dans le secteur chimique, la défossilisation est donc essentielle. Les initiatives de défossilisation encouragent l'utilisation de carbone renouvelable issu de la biomasse, du captage du CO₂ ou du recyclage afin de réduire l'impact sur le changement climatique. Pour mener à bien cette transformation, de nouveaux concepts politiques et techniques sont nécessaires, qui sont actuellement développés à Bruxelles et dans plusieurs États membres de l'UE. C'est précisément là qu'intervient ce certificat « OK renewable ». Par exemple, pour les entreprises qui fabriquent des produits en partie biosourcés et en partie bioattribués (bilan massique et attribution), « OK Renewable » est une option très intéressante, voire la seule option, car c'est le seul certificat qui peut combiner les parts biosourcées et bioattribuées dans un seul certificat.

« Le nouveau certificat « OK renewable » reflète fidèlement notre stratégie de défossilisation, nous donnant la liberté de poursuivre des approches biosourcées et de recyclage en fonction de l'application, et nous permettant de le démontrer avec un seul label. » –Jan Schoeneboom, BASF

Que montre le label ?

Le nouveau certificat indique la proportion de carbone fossile qui a été remplacée par de la biomasse, du CO₂ ou du recyclage dans le processus et/ou le produit. Une valeur de 80 %, par exemple, signifie que 80 % du carbone provient déjà de sources renouvelables. Elle démontre le degré de défossilisation atteint.

« Le label représente une avancée significative en matière de transparence crédible en identifiant les composants des produits qui ne proviennent plus du carbone fossile. Cependant, pour que le label soit reconnu et apprécié à sa juste valeur dans l'ensemble du secteur, il faudra déployer des efforts soutenus et stratégiques pour informer les parties prenantes et favoriser la compréhension. » –

Marjon Stamsnijder, responsable du développement durable chez Henkel Consumer Brands

« OK renewable » est un méta-label, c'est-à-dire qui s'appuie sur les certificats existants. Neuf organismes de certification de premier plan sont actuellement reconnus sous le label « OK renewable », ce qui signifie que leurs certificats sont acceptés comme preuves valables d'approvisionnement renouvelable sous ce méta-label. Ce nouveau certificat facilite et rend plus efficace la vérification des sources de carbone renouvelables (RCS) dans les produits.

Avantages pour les entreprises et les clients

Le label « OK renewable » peut simplifier la communication avec les clients. Cela signifie qu'il n'est plus nécessaire d'apposer deux labels pour les produits biosourcés et recyclés. Si du CO₂ est également utilisé dans le processus de production, trois labels au total pourraient être remplacés par un seul label indiquant la part renouvelable du produit, ce qui éviterait un double, voire un triple processus de vérification. Enfin, cela permet aux entreprises de renforcer la confiance de leurs clients en démontrant leur engagement en faveur de la transition vers une industrie respectueuse du climat.

« Étant donné que bon nombre des solutions innovantes d'IFF sont fabriquées à partir de carbone renouvelable d'origine biologique, nous estimons qu'il est important pour nos clients de pouvoir démontrer et certifier cette affirmation grâce au certificat et au label RCS unique de TÜV AUSTRIA. »

– Ana Maria Bravo, IFF

Utilisez « OK renewable » pour votre produit

Les entreprises qui utilisent déjà ce nouveau certificat démontrent leur rôle de pionnier dans la transition vers l'abandon du carbone fossile. Deux produits ont déjà été certifiés, et d'autres sont en attente. Si vous souhaitez également faire certifier vos produits, vous pouvez obtenir plus d'informations sur le label via ce lien: <https://okcert.tuvaustria.com/ok-renewable/>

Advertissement

La RCI regroupe différentes entreprises, institutions et associations qui abordent les défis de la transition vers le carbone renouvelable avec des approches différentes. Les opinions exprimées dans ses communiqués de presse et publications ne reflètent pas nécessairement les politiques et opinions de tous les membres de la RCI.

À propos de RCI

L'initiative pour le carbone renouvelable (« Renewable Carbon Initiative », RCI) est un réseau international de plus de 60 entreprises de premier plan qui soutiennent l'accélération de la transition du carbone fossile au carbone renouvelable (biosourcé, basé sur le CO₂ et recyclé) pour tous les produits chimiques et matériaux organiques. Les activités de la RCI sont axées autour de publications de rapports scientifiques, de prises de position sur différents sujets, ainsi que sur la défense des intérêts et la collaboration entre parties prenantes. La RCI défend activement l'utilisation du carbone renouvelable comme principe directeur pour l'industrie chimique et les matériaux associés.

L'ensemble des communiqués de presse de la Renewable Carbon Initiative (RCI), ainsi que des illustrations et d'autres supports de publication sont disponibles sur www.renewable-carbon-initiative.com/media/press

Responsable du contenu en vertu du droit allemand de la presse (V. i. S. d. P.) :

Michael Carus, physicien

Renewable Carbon Initiative (RCI) www.renewable-carbon-initiative.com

Les bureaux sont situés au nova-Institut für politische und ökologische Innovation GmbH, Leyboldstraße 16, DE-50354 Hürth (Allemagne)

Site Internet: www.nova-institute.eu

E-mail: contact@nova-institut.de

Téléphone: +49 (0) 22 33-460 14 00